

**Table ronde manitobaine
sur le développement durable**

**Rapport annuel
2002 – 2003**

(1^{er} avril 2002 – 31 mars 2003)

Manitoba Round Table
for Sustainable Development



Table des matières

MESSAGE DU PRÉSIDENT	3
INTRODUCTION	4
TABLE RONDE MANITOBAINE SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE	4
FONCTIONS DE LA TABLE RONDE MANITOBAINE.....	5
POUVOIRS DE LA TABLE RONDE MANITOBAINE	6
MEMBRES 2002-2003.....	7
PRIORITÉS ET ACTIVITÉS DE LA TABLE RONDE MANITOBAINE	20
Aménagement de la rive Est.....	20
Stratégie de gestion de l'eau.....	20
Priorités pour la protection des forêts du Manitoba	20
Initiative des indicateurs de durabilité	21
Programme de bourse pour le développement durable.....	21
Banquet des Prix d'excellence	21
TABLE RONDE DES JEUNES DU MANITOBA SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE	22
COMITÉS DE LA TABLE RONDE MANITOBAINE	23
Comité de la stratégie et de la politique de développement durable	23
Comité d'aménagement et d'évaluation.....	23
Comité du développement économique et de la qualité de l'environnement.....	24
Comité de l'éducation et des communications	25
Comité des établissements humains	25
PERSONNEL AUXILIAIRE.....	27
ANNEXE I PRINCIPES ET DIRECTIVES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE.....	29

MESSAGE DU PRÉSIDENT

L'honorable Peter M. Liba, C.M., OM
Lieutenant-gouverneur du Manitoba
Bureau 235, Palais législatif
Winnipeg (Manitoba) R3C 0V8

Votre Honneur,

Le présent rapport marque, pour la Table ronde manitobaine sur le développement durable, une année de plus où elle a rempli son rôle, qui est de conseiller dans l'application des politiques de développement durable. Il examine les fonctions et pouvoirs de la Table ronde manitobaine, sa composition et ses activités.

Le Banquet des Prix d'excellence et la remise de la bourse pour le développement durable ont été deux des moments-phares de l'an dernier. Au premier, 43 prix ont été remis pour saluer des contributions au développement durable, dont 24 par des jeunes.

La Table ronde manitobaine a attribué la bourse pour le développement durable, d'un montant de 5 000 \$, à une personne qui s'intéresse à la qualité de l'air à l'intérieur et à la construction d'édifices à haut rendement en matière de ressources et d'énergie. La recherche, qui aidera le Manitoba à se rapprocher de son objectif de durabilité, peut avoir des retombées économiques, sociales et écologiques à court et à long terme.

Les membres continuent de s'intéresser à d'autres questions, comme celles des indicateurs de durabilité, de la gestion de l'eau et de l'aménagement de la rive Est.

J'ai le plaisir de vous soumettre le Rapport annuel 2002-2003 de la Table ronde manitobaine sur le développement durable.

Je vous prie d'agréer, Votre Honneur, l'expression de mon profond respect.

Le président,

Steve Ashton

INTRODUCTION

La Table ronde manitobaine sur le développement durable a été créée le 1^{er} juillet 1998, à la proclamation de la *Loi sur le développement durable*. Voici, ci-dessous, le *Rapport annuel 2002-2003* de la Table ronde manitobaine, comme le prévoit l'*article 4* de la *Loi*.

TABLE RONDE MANITOBAINE SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

La Table ronde manitobaine sur le développement durable est un organisme consultatif du gouvernement du Manitoba. Il a pour rôle de conseiller les décideurs et de les aider à prendre des décisions judicieuses en matière de ressources, d'aménagement du territoire, d'environnement et de développement économique et social. La Table ronde manitobaine fait partie intégrante de la Stratégie de développement durable de la province.

Les membres de la Table ronde manitobaine sont nommés par décret, par le ministre de la Conservation. Les membres de la Table ronde manitobaine, qui réunissent une expérience et des compétences diverses et représentent les régions et secteurs de la province, contribuent à l'application judicieuse et éclairée de stratégies du développement durable dans tous les aspects de l'administration publique. Afin de souligner l'attachement du gouvernement au développement durable et les responsabilités interministérielles dans la mise en œuvre, la Table ronde manitobaine compte six ministres du Cabinet parmi ses membres.

En 2002-2003, la composition de la Table ronde manitobaine a changé, dans une large mesure à cause de changements de portefeuille des ministres, mais ses membres ont été au nombre de vingt-cinq tout au long de l'année.

La Table ronde manitobaine s'est réunie deux fois en 2002-2003, soit en mai 2002 et en mars 2003, et elle a organisé le Banquet des Prix d'excellence le 28 novembre 2002.

FONCTIONS DE LA TABLE RONDE MANITOBAINE

Les fonctions de la Table ronde manitobaine telles que les définit la *Loi sur le développement durable* sont les suivantes :

- sensibiliser la population du Manitoba au développement durable et lui en faire comprendre la signification;
- coopérer avec les organisations du secteur public provincial, l'industrie privée, les organismes non gouvernementaux et la population afin de partager connaissances et expériences;
- revoir les principes et les directives de développement durable pour s'assurer qu'ils soient globaux et adaptés à notre époque;
- donner des conseils sur l'élaboration de la Stratégie de développement durable et la revoir;
- donner des conseils sur l'élaboration et la révision des indicateurs de durabilité;
- à la demande du Ministre, revoir les politiques, lois, règlements ou programmes existants ou proposés, afin de s'assurer qu'ils respectent les principes et directives, et rendre compte de cet examen au Ministre tout en lui faisant des recommandations ;
- mettre en place des mécanismes de surveillance et d'évaluation de l'application des stratégies et de la réalisation des activités de développement durable;
- accomplir les autres tâches ou exercer les autres activités liées au développement durable que lui confie le Ministre.

POUVOIRS DE LA TABLE RONDE DU MANITOBA

La Table ronde manitobaine peut :

- établir ses propres règles de procédure, notamment celles qui régissent ses comités;
- déterminer, promouvoir et encourager les projets et les activités qui constituent des exemples de pratiques de développement durable;
- organiser, commanditer et soutenir des colloques, des ateliers et des conférences portant sur le développement durable;
- réaliser des études et des enquêtes, et formuler à l'intention du Ministre des conseils et des recommandations sur des questions relatives au développement durable autres que toute question comportant la collecte de données pour déterminer si certaines personnes ou certains organismes respectent les dispositions de la Loi et du règlement;
- publier des rapports et autres documents;
- faire tout le nécessaire pour s'acquitter de ses fonctions aux termes de la *Loi sur le développement durable*.

MEMBRES

(avril 2002 – novembre 2002)

L'honorable Oscar Lathlin, président, ministre de la Conservation

M. Jim Anderson, Le Pas

M. Carl Braun, Ketaskinow Technical Field Works, membre du Aboriginal Resource Council, Thompson

L'honorable Drew Caldwell, ministre de l'Éducation, de la Formation professionnelle et de la Jeunesse

M. Gord Collis, expert-conseil en environnement

M. Bill Elliott, président et chef de la direction, Fort Whyte Centre for Environmental Education, Winnipeg

L'honorable Jean Friesen, ministre des Affaires intergouvernementales

M. Richard Gaywish, Aboriginal Resource Council, Winnipeg

M. Dwayne Hamilton, Brown Byre Farms, Glenboro

M. David Hatch, président, Green Spaces Environmental Consulting, Winnipeg

M^{me} Judy Head, Swampy Cree Tribal Council, Le Pas

M. Ed Huebert, premier vice-président, Association minière du Manitoba, Winnipeg

M. Doug Lauvstad, directeur de la planification et des relations extérieures, collège communautaire de Keewatin, Le Pas

M^{me} Bev Leadbeater, Rock Lake Community Round Table, Crystal City

M^{me} Jillian Maguet, superviseure, parc national Riding Mountain, Onanole

M. Peter Miller, professeur, Université de Winnipeg, Winnipeg

M^{me} Maureen Prendiville, présidente, Prendiville Industries, Winnipeg

M^{me} Connie Pringle, directrice des opérations, Inter-Universities North, Thompson

M. William Pruitt, professeur de zoologie, Université du Manitoba, Winnipeg

M. David Punter, professeur et chef du Département de botanique, Université du Manitoba, Winnipeg

L'honorable Eric Robinson, ministre des Affaires autochtones et du Nord

L'honorable Greg Selinger, ministre des Finances

M. Dan Soprovich, écologiste de la faune, Swan River

M. Art Sparling, docteur ingénieur, Winnipeg

L'honorable Rosann Wowchuk, ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation

MEMBRES

(novembre 2002 – avril 2003)

L'honorable Steve Ashton, président, ministre de la Conservation

M. Carl Braun, Ketaskinow Technical Field Works, membre du Aboriginal Resource Council, Thompson

M. Gord Collis, expert-conseil en environnement

M. Bill Elliott, président et chef de la direction, Fort Whyte Centre for Environmental Education, Winnipeg

L'honorable Jean Friesen, ministre des Affaires intergouvernementales

M. Richard Gaywish, Aboriginal Resource Council, Winnipeg

M. Dwayne Hamilton, Brown Byre Farms, Glenboro

M. David Hatch, président, Green Spaces Environmental Consulting, Winnipeg

M^{me} Judy Head, Swampy Cree Tribal Council, Le Pas

M. Ed Huebert, premier vice-président, Association minière du Manitoba, Winnipeg

L'honorable Oscar Lathlin, ministre des Affaires autochtones et du Nord

M. Doug Lauvstad, directeur de la planification et des relations extérieures, collègue communautaire de Keewatin, Le Pas

M^{me} Bev Leadbeater, Rock Lake Community Round Table, Crystal City

L'honorable Ron Lemieux, ministre de l'Éducation, de la Formation professionnelle et de la Jeunesse

M^{me} Jillian Maguet, superviseure, parc national Riding Mountain, Onanole

M. Peter Miller, professeur, Université de Winnipeg, Winnipeg

M^{me} Rebecca Nepinak, présidente et représentante de la Table ronde des jeunes

M^{me} Maureen Prendiville, présidente, Prendiville Industries, Winnipeg

M^{me} Connie Pringle, directrice des opérations, Inter-Universities North, Thompson

M. William Pruitt, professeur de zoologie, Université du Manitoba, Winnipeg

M. David Punter, professeur et chef du département de botanique, Université du Manitoba, Winnipeg

L'honorable Tim Sale, ministre de l'Énergie, de la Science et de la Technologie

M. Dan Soprovich, écologiste de la faune, Swan River

M. Art Sparling, docteur ingénieur, Winnipeg

L'honorable Rosann Wowchuk, ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation

L'honorable Steve Ashton

M. Steve Ashton a été élu pour la première fois à l'Assemblée législative du Manitoba en 1981. Il a été réélu aux élections générales de 1986, 1988, 1990, 1995 et 1999. En octobre 1999, il a été nommé ministre de la Voirie et des Services gouvernementaux (devenu depuis Transports et Services gouvernementaux) et, en juillet 2000, ministre chargé de l'application de la Loi sur la Commission de régie du jeu. En octobre 2001, il a été nommé ministre délégué aux mesures d'urgence. En septembre 2002, il a été nommé ministre de la Conservation. M. Ashton est diplômé du R.D. Parker Collegiate, à Thompson. Il est titulaire d'un baccalauréat (mention honorable) en études politiques de l'Université du Manitoba et d'une maîtrise en économie de l'Université Lakehead.

M. Jim Anderson

M. Anderson est né et a grandi à Le Pas. Pendant 40 ans, il a travaillé dans les mines, les forêts et la voirie dans le Nord du Manitoba. De 1972 à 2000, il a joué un rôle actif en qualité de président, secrétaire et agent syndical pour la section locale 324 des Travailleurs unis de l'industrie et du bois du Canada.

M. Carl Braun

M. Braun, qui est originaire de Wabowden, dirige actuellement Ketaksinow Technical Fieldworks Consulting. Il a des contrats avec la Nelson House Fishermen's Association et le Nelson River Sturgeon Co-management Board. Il a travaillé et travaille avec l'industrie, avec des communautés des Premières nations, des conseils tribaux et des organismes autochtones et allochtones sur de nombreux contrats et projets.

L'honorable Drew Caldwell

M. Caldwell a été élu pour la première fois à l'Assemblée législative du Manitoba en 1999 et il a été nommé ministre de l'Éducation et de la Formation professionnelle. Auparavant, il avait rempli trois mandats de conseiller municipal à Brandon, dont il représentait le quartier historique

de Rosser, dans le centre-ville. Il a siégé à plusieurs organismes provinciaux, dont l'Union des municipalités du Manitoba, l'Association des municipalités urbaines du Manitoba et l'Association des municipalités du Manitoba. Membre actif de sa collectivité, il a présidé le Brandon Poverty Forum et le comité de gestion des déchets solides de Brandon et a été membre exécutif du Downtown Brandon BIZ, de l'Art Gallery of Southwestern Manitoba et du Brandon Folk Music and Art Festival. Il a fait partie, entre autres, du Brandon Seniors Housing Committee, du Marquis Project et du Rosser Ward Citizens' Association et du Park Community Centre. M. Caldwell est né et a grandi à Brandon. Il est titulaire d'un baccalauréat de l'Université de Brandon et d'un baccalauréat en éducation de l'Université Queen's. Il a également fait des études de deuxième cycle à l'Université McGill.

M. Gord Collis

M. Collins, qui est expert-conseil en environnement et ingénieur chimiste, a 37 ans d'expérience dans l'industrie des engrais azotés et phosphatés et ce, dans tout l'Ouest canadien. Il a participé à des vérifications environnementales et à des évaluations de la sécurité au Canada et aux États-Unis. M. Collis a siégé à de nombreux conseils, comités et commissions, dont ceux-ci : le Conseil consultatif du Ministre, Santé et sécurité en milieu de travail, lieux contaminés du Manitoba, approbations selon la *Loi de l'environnement*, récompenses et reconnaissance pour la prévention de la pollution, le Conseil canadien des ministres de l'Environnement et la Consultation sur la mise en œuvre du développement durable (COSDI), pour n'en nommer que quelques-uns. Il a témoigné à de nombreuses audiences de la Commission de protection de l'environnement, de l'Office national de l'énergie et de la Régie des services publics du Manitoba sur l'environnement, le gaz naturel et l'électricité. Il est membre fondateur de l'Institut canadien des engrais, dont il a présidé le Comité de l'environnement.

M. Bill Elliott

M. Elliott est président et chef de la direction du Fort Whyte Centre for Environmental Education. Avant de travailler au Fort Whyte Centre, M. Elliott était employé par Canards

illimités Canada en qualité de biologiste spécialiste de l'aménagement de l'habitat, puis il a été pendant cinq ans coordonnateur du développement à la Fondation de la sauvagine de Delta.

L'honorable Jean Friesen

M^{me} Friesen (Edwards) a été élue députée provinciale de Wolseley en 1990, puis réélue en 1995 et en 1999. Elle a été critique de l'opposition pour les affaires urbaines, la main-d'œuvre, la culture et l'éducation. M^{me} Friesen, qui a été nommée ministre des Affaires intergouvernementales en 1999, est également vice-premier ministre du Manitoba. Elle a grandi en Angleterre et a fait ses études à l'Université McGill et à l'Université de la Colombie-Britannique. Elle est arrivée au Manitoba en 1973. Elle y a été professeur d'histoire et directrice du Collège universitaire de l'Université du Manitoba. Par ailleurs, elle a présidé le Conseil manitobain du patrimoine et a été rédactrice de *Manitoba History* et directrice de la Forks Renewal Corporation.

M. Richard Gaywish

M. Gaywish appartient à la Première nation de Rolling River. Il est aujourd'hui gestionnaire de projet indépendant et dirige la société First Nation Project Management Inc. Depuis 28 ans, M. Gaywish travaille avec des communautés des Premières nations de tout le Manitoba dans des domaines tels que la gestion de projet, l'élaboration de politiques, la planification d'activités, le tourisme et la préservation de la culture.

M. Dwayne Hamilton

M. Hamilton est propriétaire-exploitant de Brown Byre Farms, qui se trouve sur les lieux mêmes du premier projet Goodman de Canards illimités. Il était membre du groupe cadre de la Consultation sur la mise en œuvre du développement durable (COSDI) qui représentait l'agriculture. Il a été vice-président de Keystone Agriculture Producers. Il préside le Heartland Livestock Advisory Committee et il est membre de la Société protectrice du patrimoine écologique du Manitoba.

M. David Hatch

M. Hatch, qui est président de Green Spaces Environmental Consulting, mène des consultations environnementales dans tout le Canada. Il est également président de Aurora Canada Tours, société d'écotourisme qui organise des circuits-nature dans le monde entier.

M^{me} Judy Head

M^{me} Head a occupé divers postes de gestion administrative au cours des 30 dernières années. Elle est compétente dans les questions foncières et fiduciaires se rapportant aux communautés des Premières nations, ce qui comprend l'élaboration des politiques et la mise en œuvre de la *Loi sur la gestion des terres des premières nations*, les règlements sur l'impôt foncier des Premières nations et les revendications territoriales globales et particulières des Premières nations. M^{me} Head travaille au Swampy Cree Tribal Council.

M. Ed Huebert

M. Huebert est premier vice-président de l'Association minière du Manitoba et de la Mines Accident Prevention Association of Manitoba. Il siège à divers comités, dont la Commission du travail du Manitoba, la Commission des accidents du travail, le Fonds mondial pour la nature (Canada), le Groupe de travail de Créer des partenariats, et le Mineral Exploration Liaison Committee. M. Huebert a été membre du groupe cadre de la COSDI. Il a, par ailleurs, travaillé à Énergie et Mines Manitoba.

L'honorable Oscar Lathlin

En 1990, M. Lathlin a été élu député de Le Pas, puis il a été réélu en 1995 et 1999. Dans l'opposition, M. Lathlin a été critique de plusieurs portefeuilles, dont ceux des ressources naturelles, des affaires du Nord, des affaires autochtones et du Fonds de développement économique des collectivités. M. Lathlin a également représenté deux fois le NPD au Groupe de travail manitobain sur la Constitution. Après le retour du NPD au pouvoir au Manitoba, M. Lathlin a été nommé au Cabinet à la tête du nouveau ministère de la Conservation. En tant

que chef de la nation crie Opaskwayak, il a siégé à divers comités de l'Assemblée des Premières nations. Il a également siégé au comité consultatif en matière de politique du programme de formation des enseignants autochtones de l'Université de Brandon.

M. Doug Lauvstad

M. Lauvstad est directeur de la planification et des relations extérieures du collège communautaire de Keewatin à Le Pas, et a occupé plusieurs postes de haute direction au collège depuis 1988. C'est dans le Nord du Manitoba qu'il a passé la plus grande partie de sa vie. M. Lauvstad, qui a une grande expérience des initiatives de développement économique du Nord, est actuellement directeur général du Northern Forest Diversification Centre. Ce projet a pour but d'encourager et de développer des activités économiques durables dans les collectivités nordiques éloignées en exploitant les ressources locales au profit de la population. Par ailleurs, M. Lauvstad termine un M.B.A. à l'Université Athabasca.

M^{me} Bev Leadbeater

M^{me} Leadbeater travaille depuis 10 ans comme comptable pour deux pharmacies dans le Sud du Manitoba. Elle participe activement à l'initiative locale de table ronde depuis sa création, en 1993, aux fonctions de vice-présidente, présidente et secrétaire. M^{me} Leadbeater et sa famille exploitent une ferme mixte à la frontière canado-américaine.

L'honorable Ron Lemieux

Avant de devenir ministre de l'Éducation et de la Jeunesse, M. Lemieux a également été ministre de la Culture, du Patrimoine et du Tourisme, ministre délégué au Sport et ministre de la Consommation et des Corporations. Par ailleurs, il siège au Conseil du Trésor, au Comité du Cabinet chargé du développement communautaire et économique, et au Comité du Cabinet chargé d'Enfants en santé. Avant d'être élu, M. Lemieux a été éducateur pendant plus de 14 ans ainsi que fonctionnaire provincial.

Mme Jillian Maguet

Depuis quatre ans, M^{me} Maguet est superviseure du parc national de Riding Mountain. Elle était membre de la précédente Table ronde manitobaine sur le développement durable. Actuellement, elle préside le Comité de l'éducation et des communications de la Table ronde manitobaine. Sa grande expérience en communications et en agriculture, et le fait qu'elle travaille avec des groupes représentant des intérêts divers expliquent qu'elle s'intéresse aux questions traitées par celle-ci.

M. Peter Miller

M. Miller est professeur, chercheur principal, ancien titulaire de la chaire de philosophie et membre du Centre de recherche interdisciplinaire sur les forêts de l'Université de Winnipeg. Il est également professeur adjoint à l'Institut des ressources naturelles et au Département de philosophie de l'Université du Manitoba. M. Miller est vice-président de T.R.E.E. (Time to Respect Earth's Ecosystems), vice-président de Forêt modèle du Manitoba et président sortant de la Société canadienne pour l'étude de l'éthique appliquée. Il a obtenu son doctorat en philosophie à l'Université Yale.

M^{me} Maureen Prendiville

M^{me} Prendiville est présidente de Prendiville Industries, entreprise familiale d'exploitation de ressources naturelles créée il y a 50 ans qui est implantée à Thompson, à Birch River, à Neepawa et à Winnipeg. Depuis 1973 qu'elle travaille dans l'entreprise, M^{me} Prendiville s'investit dans de nombreux organismes communautaires et associations d'entreprises, dont Channel Area Loggers, Young Presidents Organization, Manitoba Business Council et l'Association canadienne des entreprises familiales. M^{me} Prendiville a siégé au Comité consultatif du commerce extérieur pendant les négociations de l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis.

M^{me} Connie Pringle

M^{me} Pringle est directrice des opérations d'Inter-Universities North à Thompson. Elle est titulaire d'une maîtrise en administration des affaires et d'un baccalauréat en économie familiale. M^{me} Pringle, qui a une vaste expérience des affaires, de la gestion et des finances, a travaillé pour le Collège communautaire de Keewatin, le Northern Manitoba Business Institute, la nation crie Opaskwayak, le Swampy Cree Tribal Council et le Northern Manpower Training Corps.

M. William Pruitt

M. Pruitt est professeur de zoologie à l'Université du Manitoba. Il a beaucoup travaillé dans la forêt boréale du Manitoba, et il est fondateur et directeur de la station biologique TAIGA. Il a voyagé à l'étranger et connaît les écosystèmes nordiques du monde entier.

M. David Punter

M. David Punter est professeur et directeur du Département de botanique de l'Université du Manitoba. Il est président de la Manitoba Association of Plant Biologists et membre de la Société canadienne de phytopathologie, de l'Association botanique du Canada et de la British Mycological Society. Il s'intéresse, entre autres, aux maladies des arbres forestiers, à l'exploitation durable des produits forestiers non ligneux et à la conservation des espèces végétales rares et menacées.

L'honorable Eric Robinson

M. Robinson a été élu député de Rupertsland en 1993, à l'issue d'une élection partielle, puis il a été réélu en 1995 et 1999. En 1999 également, il a été nommé ministre des Affaires autochtones et du Nord. M. Robinson a été critique des affaires autochtones et pour l'Enquête publique sur l'administration de la justice et les peuples autochtones. Il appartient à la Première nation de Cross Lake. Il entretient des liens étroits avec les communautés nordiques et s'investit personnellement dans les questions autochtones depuis de nombreuses années, en travaillant, entre autres, pour l'Assemblée des Premières nations et la Brotherhood of Indian Nations. M. Robinson, qui a été chercheur pour l'Enquête publique sur l'administration de la justice et les

peuples autochtones, est le fondateur du Native Media Network. Il est également co-auteur du livre *Infested Blanket*.

L'honorable Tim Sale

Le 25 septembre 2002, M. Sale a été nommé au nouveau portefeuille de ministre de l'Énergie, de la Science et de la Technologie. Auparavant, il a été ministre des Services à la famille et du Logement et critique du NPD pour l'industrie, le commerce et le tourisme. De 1987 à 1989, M. Sale a été sous-ministre adjoint de l'Éducation et avant cela, analyste principal des politiques pour le gouvernement du Manitoba au ministère des Finances. De 1976 à 1985, il a été chef de la direction du Conseil de planification sociale. Par ailleurs, M. Sale a enseigné à l'Université du Manitoba et à l'Université de Winnipeg en économie ainsi qu'en politique et gestion de la santé.

L'honorable Gregory Selinger

M. Selinger a été nommé ministre des Finances en octobre 1999. Professeur agrégé à la Faculté de travail social de l'Université du Manitoba, il a donné des cours de politique sociale et de développement communautaire. Il a représenté Saint-Boniface en qualité de conseiller municipal et présidé le Comité des finances et de l'administration de la ville. M. Selinger a siégé au conseil d'administration de l'hôpital de Saint-Boniface et du Musée de Saint-Boniface, et il a présidé l'Association des résidents du Vieux Saint-Boniface. M. Selinger est titulaire d'un doctorat (London School of Economics), d'une maîtrise en administration publique (Université Queen's) et d'un baccalauréat en travail social (Université du Manitoba).

M. Dan Soprovich

M. Soprovich est écologiste de la faune pour les Bluestem Wildlife Services. Il a travaillé pour le gouvernement du Manitoba en qualité de biologiste de la faune, d'écologiste des populations et de technicien de la faune pendant 15 ans. Il a acquis sa vaste expérience chez Canards illimités, à la Station de recherche sur la sauvagine de Delta, à l'Université du Manitoba et aux Services canadiens de la faune.

M. Art Sparling

M. Sparling, qui a travaillé pour le gouvernement du Manitoba, était ingénieur en chef de la Commission de protection de l'environnement. Il a enseigné le génie civil à l'Université du Manitoba (1971-1993) et a réalisé des recherches approfondies sur la gestion des déchets et, plus particulièrement, sur l'élimination des déchets solides. M. Sparling est membre de l'Association des ingénieurs professionnels de la province du Manitoba.

L'honorable Rosann Wowchuk

Avant d'être élue députée de Swan River, en 1990, M^{me} Wowchuk était organisatrice au NPD. Elle a été réélue en 1995 et 1999. M^{me} Wowchuk a été nommée ministre de l'Agriculture en 1999. Elle a aussi été critique pour l'agriculture, l'assurance-récolte et la Société de crédit agricole, et critique adjointe pour le développement économique rural. Elle a reçu sa formation au Manitoba Teachers College et a enseigné dans plusieurs écoles de la région. M^{me} Wowchuk a une vaste expérience au service de la collectivité, en qualité de conseillère municipale et de sous-préfet du district d'administration locale de Mountain (1983-1990), de présidente de la Cowan Soil and Water Co-op et de vice-présidente de la North West Soil Management Association.

PRIORITÉS ET ACTIVITÉS DE LA TABLE RONDE MANITOBAINE, 2002- 2003

La Table ronde manitobaine a continué de se tenir au courant des questions de durabilité au cours de l'exercice 2002-2003. Cette partie du rapport fait le point de ces questions.

Aménagement de la rive Est

À l'automne 2001, le gouvernement a publié le rapport de la phase I de l'aménagement de la rive Est. La phase II a commencé au printemps 2002 avec la création de la Table ronde de la rive Est, présidée par Phil Fontaine, ancien grand chef de l'Assemblée des chefs du Manitoba et de l'Assemblée des Premières nations. Le gouvernement devrait publier le rapport de la phase II au printemps 2004. Deux membres de la Table ronde manitobaine siègent également à la Table ronde de la rive Est, à savoir MM. Peter Miller et David Punter. Ils tiendront régulièrement la TRM au courant de l'évolution de l'aménagement de la rive Est.

Stratégie de gestion de l'eau

La Stratégie de gestion de l'eau, que le gouvernement a acceptée, est en cours d'application. La Table ronde manitobaine continuera de participer pleinement au processus de consultation.

Priorités pour la protection des forêts du Manitoba

Dans le document sur la « priorité des forêts » publié en mars 2002, le gouvernement, sur recommandation de la Table ronde manitobaine, a annoncé ses priorités et ses objectifs. La Table ronde manitobaine continuera de formuler des commentaires sur cette question à mesure que le gouvernement avancera dans sa démarche.

Initiative des indicateurs de durabilité

Les travaux sur les indicateurs se poursuivent. Le gouvernement a entrepris de les affiner encore et de préparer un rapport sur la durabilité en vue de nouvelles consultations ciblées sur les peuples autochtones et les jeunes. L'ensemble d'indicateurs final servira de base aux rapports manitobains périodiques sur la durabilité.

Bourse pour le développement durable

La bourse pour le développement durable, qui a été créée en 1996, est attribuée tous les ans à un étudiant du niveau postsecondaire du Manitoba qui poursuit ses études et entreprend des recherches qui respectent l'esprit et les principes du développement durable. Elle est offerte à des étudiants de toute discipline enseignée dans un établissement postsecondaire agréé du Manitoba. Une bourse unique et non renouvelable de 5 000 \$ est accordée pour couvrir les frais de scolarité, l'achat de livres et les autres frais et dépenses d'éducation. La bourse pour le développement durable 2002-2003 a été attribuée à M^{lle} Roselle Miko. M^{lle} Miko est actuellement inscrite en maîtrise à l'Institut des ressources naturelles de l'Université du Manitoba. Son mémoire porte sur la qualité de l'air à l'intérieur et la construction d'édifices à haut rendement en matière de ressources et d'énergie. En plus de recevoir les 5 000 \$ de la bourse, M^{lle} Miko a également été nommée chercheuse-boursière de l'Institut international du développement durable (IIDD) et elle y bénéficiera de privilèges particuliers.

Prix d'excellence

Le Banquet des Prix d'excellence de 2002 a eu lieu le 28 novembre, à l'hôtel Delta Winnipeg. M. Lloyd Axworthy en était l'orateur principal. Au total, 43 prix ont été remis, dont 24 dans la catégorie des jeunes. Ces prix ont été décernés à des personnes qui ont servi la durabilité dans sept catégories précises du développement durable. Un comité de sélection indépendant a été chargé d'examiner les nominations et de formuler des recommandations à l'intention de la Table ronde manitobaine.

TABLE RONDE DES JEUNES DU MANITOBA SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

La Table ronde des jeunes a pour mission d'appliquer le point de vue unique des jeunes à la tâche qui consiste à garantir que les prochaines générations vivront, travailleront et se divertiront en sachant que l'air, la terre et l'eau sont propres, sains et sans danger. En 2002-2003, la Table ronde des jeunes se composait des personnes suivantes :

M^{lle} Leanne Anderson, Winnipeg

M. Christopher Andrews, God's Lake Narrows

M^{lle} Margot Block, Winnipeg

M^{lle} Tiffany Burns, Le Pas

M^{lle} Joy de Castro, Winnipeg

M^{lle} Diana Glenn, Strathclair

M. David Huck, Snow Lake

M^{lle} Marta Keller, Winnipeg

M^{lle} Julia Magnuson-Ford, Stonewall

M^{lle} Rebecca Nepinak, Winnipeg

(présidente)

M. Mitch Obach, Wawanesa

M. Barrette Jason Timothy Plett, Winnipeg

M. Matthew D. Skinner, Brandon

M. Laren Bill, Winnipeg

La Table ronde des jeunes s'intéresse aux projets suivants :

- doter la Table ronde des jeunes d'un site Web
- informer les jeunes Manitobains sur tout ce qui a trait au développement durable
- encourager les jeunes à participer à des manifestations éducatives sur le développement durable

Rebecca Nepinak préside actuellement la Table ronde des jeunes et, à ce titre, elle siège aussi à la Table ronde manitobaine. Les membres de la Table ronde des jeunes sont invités à siéger à un des comités au moins de la Table ronde manitobaine. Leur présence aux comités permet de garantir qu'ils font entendre leur point de vue à toutes les délibérations de cette dernière.

COMITÉS DE LA TABLE RONDE MANITOBAINE

Les comités sont la façon la plus efficace pour la Table ronde manitobaine de s'acquitter de ses responsabilités et de traiter les questions prioritaires. Cinq comités ont ainsi été créés. Les voici, ci-dessous, ainsi que leurs domaines d'intérêt prioritaires :

Comité de la stratégie et de la politique de développement durable

Présidence : vacante

Priorités :

- Indicateurs de durabilité
- Stratégies en matière de poisson et de faune
- Mise en œuvre de la COSDI
 - Examen des stratégies actuelles en matière de développement durable
 - Vérificateur du développement durable
- Rapport annuel de la Table ronde manitobaine

Autres fonctions :

- Examen des principes et directives en matière de développement durable
- Examen de la Stratégie de développement durable
- Formulation de conseils sur certaines stratégies partielles
- Rapport sur la durabilité
- Modifications des politiques et des lois

Comité d'aménagement et d'évaluation

Président : M. Doug Lauvstad

Priorités :

- Mise en œuvre de la COSDI
 - Aménagement interurbain : rive Est du lac Winnipeg

-
- Évaluation environnementale
 - Participation du public
 - Rapports entre le palier fédéral et la province
 - Rapports avec les Autochtones

Autres fonctions :

- Stratégie de gestion de l'eau
- Stratégie de développement du Nord
- Agriculture durable

Comité du développement économique et de la qualité de l'environnement

Coprésident : M. Peter Miller

Priorités :

- Énergie et changements climatiques
- Écologisation du budget et des finances
- Directives de gestion financière
- Terrains abandonnés, remise en état, lieux contaminés
- Normes environnementales
- Directives d'approvisionnement
- Code de pratique
- Durabilité institutionnelle

Autres fonctions :

- Gestion des déchets

Rapport :

Le président représente la Table ronde manitobaine au Comité consultatif sur l'initiative intitulée 2020 – Vision sur le transport au Manitoba. Deux membres du comité participent à un groupe de travail interministériel sur les lignes directrices en matière de gestion financière qui définit des procédures d'examen préalable afin de s'assurer que les initiatives ministérielles sont soumises à une analyse de durabilité avant d'être financées.

Comité de l'éducation et des communications

Présidente : M^{me} Jillian Maguet

Priorités :

- Stratégie en matière d'éducation
- Table ronde des jeunes
- Prix d'excellence
- Bourse pour le développement durable
- Stratégie de communications

Comité des établissements humains

Président : M. Dwayne Hamilton

Priorités :

- Dépeuplement rural

Autres fonctions :

- Région de la capitale
- Aménagement durable des collectivités
- Coopération régionale

Rapport :

Le Comité des établissements humains de la Table ronde manitobaine sur le développement durable a fait du dépeuplement rural et du renouvellement des infrastructures dans les zones rurales la priorité de sa première réunion. Il s'agissait, notamment, d'organiser un atelier afin d'examiner les causes et les solutions possibles. Au cours de discussions avec d'autres groupes, comme la Agricultural Renewal Alliance, il a été décidé que les objectifs étaient similaires et qu'il était dans l'intérêt de faire cause commune. Avec le concours financier de la Table ronde manitobaine, une aide a été accordée pour l'organisation, en octobre, d'une conférence de deux jours intitulée « Revitalizing Rural Communities Through Farm and Rural Enterprise ». Les conférenciers ont encouragé les participants à définir les obstacles et à innover dans la recherche de solutions dans les ateliers qui ont eu lieu ensuite. Les idées exprimées à ces ateliers ont convaincu le comité directeur de changer d'orientation et de s'appuyer sur des cas de réussite

dans les collectivités rurales. Une collectivité rurale saine et dynamique aide à construire et à entretenir ses propres infrastructures.

PERSONNEL AUXILIAIRE

David Jopling – Affaires intergouvernementales Manitoba

Karen McRobbie – Conservation Manitoba

Luke Peloquin – Conservation Manitoba

Herb Schellenberg – Agriculture et Alimentation Manitoba

Christine Tymchak – Conservation Manitoba

Colleen Andreychuk - Conservation Manitoba

Christina McDonald - Éducation, Formation professionnelle et Jeunesse Manitoba

Sonya Janzen - Éducation, Formation professionnelle et Jeunesse Manitoba

ANNEXE I

PRINCIPES ET DIRECTIVES EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Principes :

Intégration des décisions

1(1) Les décisions économiques devraient refléter de façon adéquate leurs conséquences sur l'environnement, la santé et la société.

1(2) Les initiatives en matière d'environnement et de santé devraient prendre en compte de façon adéquate leurs conséquences sur l'économie, la santé et la société.

Supervision de la gestion de l'environnement

2(1) L'économie, l'environnement, la santé et le bien-être social devraient être gérés pour le bénéfice des générations présentes et à venir.

2(2) Les Manitobains sont les dépositaires de l'économie, de l'environnement, de la santé et du bien-être social pour le bénéfice des générations présentes et à venir.

2(3) Les décisions prises aujourd'hui prennent en compte les conséquences à venir.

Responsabilité partagée et compréhension

3(1) Les Manitobains devraient reconnaître qu'ils sont responsables du développement durable de l'économie, de l'environnement, de la santé et du bien-être social, chacun étant responsable des décisions prises et des actions accomplies dans un esprit de collaboration et de coopération complètes.

3(2) Les Manitobains partagent un environnement économique, physique et social commun.

3(3) Les Manitobains devraient comprendre et respecter les points de vue, valeurs, traditions et aspirations différents en matière économique et sociale.

3(4) Les Manitobains devraient prendre en compte les aspirations, les besoins et les points de vue des diverses régions et des divers groupes ethniques du Manitoba, notamment ceux des peuples autochtones, pour faciliter une gestion équitable des ressources communes de la province.

Prévention

4 Les Manitobains devraient prévoir les conséquences néfastes d'envergure pour l'économie, l'environnement, la santé et la société des décisions prises et des actions accomplies et en limiter les effets, en tenant tout particulièrement compte des décisions dont les conséquences ne sont pas parfaitement claires mais qui, en se fondant sur des motifs raisonnables et bien informés, semblent créer des menaces potentiellement graves pour l'économie, l'environnement, la santé et le bien-être social.

Conservation et promotion

5 Les Manitobains devraient :

- a) maintenir les processus écologiques, la biodiversité et le milieu vital de l'environnement;
- b) exploiter les ressources renouvelables en visant à un rendement équilibré;
- c) faire une utilisation efficace des ressources renouvelables et non renouvelables;
- d) améliorer la capacité, la qualité et la capacité de production à long terme des écosystèmes naturels.

Récupération et remise en état

6 Les Manitobains devraient :

- a) s'engager à remédier aux dommages et à la détérioration qu'a subis l'environnement;
- b) prendre en compte les besoins en matière de remise en état et de récupération avant de prendre de nouvelles décisions ou d'accomplir de nouvelles actions.

Responsabilité planétaire

7 Les Manitobains devraient adopter un point de vue planétaire lorsqu'ils accomplissent un geste, en reconnaissant qu'il existe une interdépendance écologique et économique entre les provinces et les nations; ils devraient travailler en collaboration, à l'intérieur du Canada et sur la scène internationale, pour accélérer la fusion des facteurs économiques, environnementaux, de santé et sociaux à prendre en compte dans la prise des décisions tout en élaborant des solutions équitables et exhaustives pour régler les problèmes.

Directives :

Utilisation efficace des ressources, c'est-à-dire :

a) encourager et faciliter l'élaboration et l'application de systèmes permettant une détermination juste du prix des ressources, une régulation de la demande et une répartition des ressources liée à des incitations à leur utilisation;

b) appliquer la méthode du coût de revient complet efficace pour permettre de mieux renseigner les décideurs.

Participation du public, c'est-à-dire :

a) créer des forums en vue d'encourager la consultation des Manitobains et leur participation véritable au processus décisionnel;

b) s'engager à respecter une procédure équitable et à accorder un avis préalable aux personnes dont les intérêts sont affectés de manière défavorable par des décisions et des actions;

c) mettre tout en œuvre pour réaliser un consensus parmi les citoyens sur les décisions qui les concernent.

Accès à l'information, c'est-à-dire :

a) encourager et faciliter l'amélioration de l'information en matière économique, environnementale, de santé et sociale;

b) promouvoir, pour tous les Manitobains, un accès égal et rapide à l'information.

Planification et prise de décision intégrées, c'est-à-dire :

encourager et favoriser les processus de planification et de prise de décisions qui sont efficaces, opportunes, responsables et intersectoriels et qui intègre une perspective transgénérationnelle des conséquences et des besoins futurs.

Réduction des déchets et substitution, c'est-à-dire :

a) encourager et promouvoir le développement et l'utilisation de produits de substitution en remplacement des ressources rares lorsque de tels produits de substitution sont à la fois économiquement et environnementalement viables;

b) diminuer, réutiliser, recycler et transformer les produits de la société.

Recherche et innovation, c'est à dire :

encourager et aider la recherche, le développement, la mise en pratique et le partage des connaissances et des technologies qui contribuent à l'amélioration de notre économie, environnement, état de santé et bien-être social.